

Durée: 14h (2 jours)

### **■ PUBLIC**

DRH / Responsable des Affaires Sociales / Responsable de la Formation et du Développement RH Dirigeants ou Managers exerçant des responsabilités de Direction

# **■ PRÉREQUIS**

Avoir eu une pratique (en qualité de manager ou dans une fonction RH), de la gestion des compétences

## LIEU

19 rue d'Anjou, Le Mesnil-Esnard

## **■ DEMARCHES PEDAGOGIQUES**

Méthode: Méthode participative, mise en situation, exercices de groupes.

Moyens: Salle de formation équipée, supports pédagogiques sous format numérique ou papier

Formateur : Formateurs spécialisés en développement RH avec expériences industrielles

## ■ MODALITES D'EVALUATIONS

Evaluation des acquis tout au long de la formation au travers d'études de cas et mise en situation

## ■ VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### Tarifs:

Formation inter: 800HT/personne Formation intra: nous consulter

## Pôle formation UIMM Rouen-Dieppe | AFPI Rouen/Dieppe 26 Rue Alfred Kastler 76130 Mont-Saint Aignan

www.formation-industries-rouen-dieppe.fr

SIRET: 781 118 823 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 00026 76 auprès de la Préfète de la Région Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

# Nombre de participants : de 4 à 8

#### OBJECTIFS

- Cerner les enjeux et intégrer la démarche GEPP dans sa stratégie d'entreprise
- Identifier les acteurs et leur rôle, les impliquer dans le déploiement de la démarche GEPP (y compris IRP)
- Déterminer et mettre en place le « juste nécessaire » dans le processus et les outils de la GEPP
- Définir, déployer suivre et savoir mesurer les actions de la **GEPP**

#### **■ COMPETENCES VISEES**

- Conduire le projet GEPP, en définissant les étapes clés et en organisant le projet en lien avec la Stratégie de l'entreprise.
- Identifier les acteurs clés impliqués dans la démarche GEPP et définir leur rôle
- Analyser qualitativement et quantitativement les pratiques existantes en matière de gestion des emplois, des compétences et des effectifs.
- Prévoir les évolutions futures des effectifs et analyser les impacts des changements sur les métiers et les emplois.
- Développer et déployer des outils de gestion des compétences, incluant des référentiels métiers et des passerelles métier
- Évaluer les compétences et détecter les talents en utilisant différentes méthodes d'évaluation.
- Promouvoir et faciliter la mobilité professionnelle au sein de l'entreprise.
- Définir, budgétiser et piloter un plan d'action GEPP

## **■ PROGRAMME**

- Etape Préalable : vue d'ensemble de la gestion de projet d'une
- Autodiagnostic : « Grille de maturité » pour la mise en place d'une GEPP
- Identifier et analyser « son présent » (approches quantitative, qualitative et managériale)
- Déterminer « son futur » (identification des changements, leurs impacts sur les métiers, les emplois, les effectifs et les compétences, établissement et analyse des écarts)
- Définir et déployer les « justes » outils de la GEPP (structuration, détection, évaluation des compétences et mise en place des passerelles métiers selon les besoins/enjeux)
- Définir et piloter son plan d'action GEPP (communication et promotion de certains dispositifs, création et suivi des indicateurs de mesure)

#### **Contacts:**

Tél: 02.78.77.61.10

contact@formation-industries-rouen-dieppe.fr



Conformément aux engagements pris par le Pôle formation UIMM Rouen-. Dieppe en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous nous assurons de votre accessibilité

Version: PS + 09/07/24